

## Métropolisation et recomposition urbaine des métropoles

### 1. Les urbains sont désormais

- A. quasiment majoritaires dans le monde. Cette croissance urbaine ne cesse de progresser puisqu'en 2050 de 65 % à 75 % de la population mondiale sera urbaine à cette date.
- B. majoritaires dans le monde. Cette croissance urbaine ne cesse de progresser puisqu'en 2030 de 75 % à 85 % de la population mondiale sera urbaine à cette date.
- C. majoritaires dans le monde. Cette croissance urbaine ne cesse de progresser puisqu'en 2050 de 85 % à 95 % de la population mondiale sera urbaine à cette date.
- D. quasiment majoritaires dans le monde. Cette croissance urbaine ne cesse de progresser puisqu'en 2050 de 65 % à 75 % de la population mondiale sera urbaine à cette date.

### 2. Désormais, on parle de mégalopolisation car

- A. les métropoles s'agrandissent jusqu'à devenir des villes géantes.
- B. les villes géantes s'organisent en réseau, fortement connectées entre elles par des moyens de transports et de communication rapides.
- C. les villes de toutes dimensions s'organisent en réseau, fortement connectées entre elles par des moyens de transports et de communication rapides.
- D. les métropoles s'organisent en réseau, fortement connectées entre elles par des moyens de transports et de communication rapides.

### 3. Les villes mondiales

- A. doivent leur influence à leurs fonctions de commandement politique, économique, financier et culturel ainsi qu'à leur poids démographique.
- B. doivent leur influence à leur extension en surface avant tout.
- C. doivent leur influence à leur poids démographique avant tout.
- D. doivent leur influence à leurs fonctions de capitale politique de leur pays.

### 4. Les nouveaux centres fonctionnels en périphérie des métropoles sont :

- A. les *double-cities*
- B. les *edge-cities*
- C. les *suburb-cities*
- D. les *twin-cities*

### 5. Les gated communities sont :

- A. des quartiers résidentiels fermés pour les populations aisées
- B. des quartiers résidentiels fermés dans les pays riches
- C. des quartiers résidentiels fermés dans les pays pauvres
- D. des quartiers résidentiels fermés pour les populations pauvres

## La métropolisation et ses conséquences en France

6. L'indice de primatie est :

- A. le rapport entre la ville la plus riche et la ville la plus pauvre. Celui-ci est beaucoup plus important en France que chez nos voisins européens, inférieur à 1,5 en Allemagne, supérieur à 6 en France, entre Paris et Lyon.
- B. le rapport entre la population de la première ville et celle de la deuxième ville. Celui-ci est beaucoup plus important en France que chez nos voisins européens, inférieur à 1,5 en Allemagne, supérieur à 6 en France, entre Paris et Lyon.
- C. le rapport entre le pays le plus peuplé et le moins peuplé.
- D. le rapport entre la population de la première ville et celle de la deuxième ville. Celui-ci est beaucoup plus important en France que chez nos voisins européens, inférieur à 2 en Allemagne, supérieur à 10 en France, entre Paris et Lyon.

7. Définissez un hub :

- A. C'est un nœud logistique drainant et redistribuant les flux de marchandises à l'échelle internationale.
- B. C'est un nœud logistique drainant et redistribuant les flux de passagers à l'échelle internationale.
- C. C'est un nœud logistique drainant et redistribuant les flux de marchandises et de passagers à l'échelle nationale.
- D. C'est un nœud logistique drainant et redistribuant les flux de marchandises et de passagers à l'échelle internationale.

8. Les métropoles sont dans une course à l'attractivité.

- A. Pour ce faire, les métropoles mettent en place un marketing territorial, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une communication pour mettre en valeur un territoire face à ses concurrents locaux.
- B. Pour ce faire, les métropoles mettent en place un marketing territorial, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une communication pour mettre en valeur un territoire face à ses concurrents à toutes échelles.
- C. Pour ce faire, les métropoles mettent en place un marketing territorial, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une communication pour mettre en valeur un territoire face à ses concurrents mondiaux.
- D. Pour ce faire, les métropoles mettent en place un marketing territorial, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une communication pour mettre en valeur un territoire face à ses concurrents européens.

9. Définissez la gentrification :

- A. C'est l'embourgeoisement de certains quartiers rénovés provoquant la hausse du prix de l'immobilier chassant les plus pauvres.
- B. C'est l'appauvrissement de certains quartiers anciens délaissés par les catégories plus aisées.
- C. C'est la rénovation de certains quartiers anciens pour en faire un nouveau centre des affaires
- D. C'est l'embourgeoisement des villes de manière générale.

**10.** Précisez ce qu'est la loi SRU :

- A.** la loi de Solidarité et de renouvellement urbain obligeant les communes de plus de 2000 habitants à disposer d'au moins 25 % de logements sociaux.
- B.** la loi de Solidarité et de renouvellement urbain obligeant les communes de plus de 3 500 habitants à disposer d'au moins 25 % de logements sociaux.
- C.** la loi de Sécurité et de renouvellement urbain obligeant les communes de plus de 3 500 habitants à disposer d'au moins 25 % de logements sociaux.
- D.** la loi de Solidarité et de renouvellement urbain obligeant les communes de plus de 4 500 habitants à disposer d'au moins 25 % de logements sociaux.

## Une diversification des espaces et des acteurs de la production

**11.** Définissez la NDIT :

- A. C'est la nouvelle division internationale du temps de travail. Celle-ci conduit à partager le temps de travail en diminuant sa durée hebdomadaire.
- B. C'est la nouvelle division internationale du travail. Celle-ci conduit à la spécialisation des espaces de production dans des activités spécifiques en fonction d'avantages comparatifs.
- C. C'est la nouvelle division intermédiaire du travail. Celle-ci conduit à la spécialisation des espaces de production dans des activités spécifiques en fonction d'avantages comparatifs.
- D. C'est la nouvelle division internationale du travail. Celle-ci conduit à la spécialisation des entreprises en fonction d'avantages comparatifs.

**12.** Définissez les paradis fiscaux :

- A. Les paradis fiscaux pratiquent ainsi le dumping fiscal en proposant une fiscalité très élevée sur les entreprises. Par exemple, l'Irlande taxe les bénéfices des entreprises à seulement 12,5 % contre 25 % en France.
- B. Les paradis fiscaux pratiquent ainsi le dumping fiscal en proposant une fiscalité très faible sur les entreprises. Par exemple, l'Irlande taxe les bénéfices des entreprises à seulement 2,5 % contre 25 % en France.
- C. Les paradis fiscaux pratiquent ainsi le dumping fiscal en proposant une fiscalité très faible sur les entreprises. Par exemple, l'Irlande taxe les bénéfices des entreprises à seulement 12,5 % contre 25 % en France.
- D. Les paradis fiscaux pratiquent ainsi le dumping fiscal en proposant une fiscalité relativement faible sur les entreprises. Par exemple, l'Irlande taxe les bénéfices des entreprises à seulement 12,5 % contre 45 % en France.

**13.** Le géographe Olivier Dollfus a parlé

- A. « de village global » pour désigner le processus selon lequel les villes mondiales sont de plus en plus connectées entre elles.
- B. « d'archipel métropolitain mondial » pour désigner le processus selon lequel les villes mondiales sont de plus en plus connectées entre elles
- C. « d'arc métropolitain mondial » pour désigner le processus selon lequel les villes mondiales sont de plus en plus connectées entre elles
- D. « d'archipel métropolitain national » pour désigner le processus selon lequel les villes françaises sont de plus en plus connectées entre elles

**14.** Le libre-échange mondial a été impulsé par :

- A. l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) créée en 1947, remplacé par le GATT (*General Agreement On Tariffs and Trade*) en 1995.
- B. le GATT (*General Agency On Tariffs and Trade*) créé en 1947, remplacé par l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) en 1995.
- C. le GATT (*General Agreement On Tariffs and Trade*) créé en 1947, remplacé par l'OMS (Organisation Mondiale du Système) en 1995.
- D. le GATT (*General Agreement On Tariffs and Trade*) créé en 1947, remplacé par l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) en 1995.

**15.** Les flux maritimes représentent :

- A.** 75 % des flux mondiaux
- B.** 95 % des flux mondiaux
- C.** 82 % des flux mondiaux
- D.** 90 % des flux mondiaux

## Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ?

- 16.** Les espaces consacrés à l'agriculture et aux pâturages représentent encore :
- A. un tiers de la surface terrestre contre moins de 10 % pour les espaces urbains.
  - B. un quart de la surface terrestre contre moins de 1 % pour les espaces urbains.
  - C. un quart de la surface terrestre contre moins de 10 % pour les espaces urbains.
  - D. un tiers de la surface terrestre contre moins de 1 % pour les espaces urbains.
- 17.** Désormais, la proportion de la population rurale dans le monde est de :
- A. 54 %
  - B. 45,2 %
  - C. 30 %
  - D. 84,2 %
- 18.** Définissez la transition alimentaire :
- A. le passage vers une consommation de viande plus élevée
  - B. le passage vers une consommation de produits bio
  - C. le passage vers une consommation de produits plus locaux
  - D. le passage vers la consommation de fruits et légumes plus régulièrement
- 19.** Définissez les néo-ruraux :
- A. Dans les pays des Suds, le cadre de vie agréable ainsi qu'attractif des espaces ruraux attire de nouvelles populations favorisant une renaissance rurale de certaines régions.
  - B. Dans les pays des Nord, le cadre de vie agréable ainsi qu'attractif des espaces ruraux attire de nouvelles populations favorisant une renaissance rurale de certaines régions.
  - C. Dans les pays des Nord, le cadre de vie agréable ainsi qu'attractif des espaces ruraux attire de nouveaux agriculteurs.
  - D. Dans les pays des Nord, le cadre de vie agréable ainsi qu'attractif des espaces ruraux attire de nouvelles populations retraitées.
- 20.** Le modèle agricole breton, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a la réputation d'avoir été
- A. polluant
  - B. plutôt écoresponsable
  - C. tourné vers les productions locales
  - D. peu modernisé